



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GR [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		



CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes

Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95

Bureau d'information touristique de Vallet 02 40 36 35 87

www.levignobledenantes-tourisme.com

UN PEU D'HISTOIRE...

Les communes de La Remaudière et de La Boissière-du-Doré se sont unies pour la création de ce circuit et ont naturellement choisi le nom du «Moulin Barbet» qui symbolise un lieu historique sur la vallée de la Divatte, rivière qui marque la frontière naturelle entre ces deux communes. Ne cherchez donc pas le Moulin Barbet sur votre parcours, il n'en reste que des vestiges (non visibles depuis le sentier).

La vallée de la Divatte est un élément structurant de ce circuit, tantôt vous cheminerez près de la rivière et dans le creux de ses coteaux, et tantôt, vous la dominerez entre vallons boisés et petites prairies.

Sur ce circuit, des traces du passé industriel sont visibles, notamment au village des Tuileries où on retrouve les vestiges d'un four qui servait autrefois à cuire les poteries.



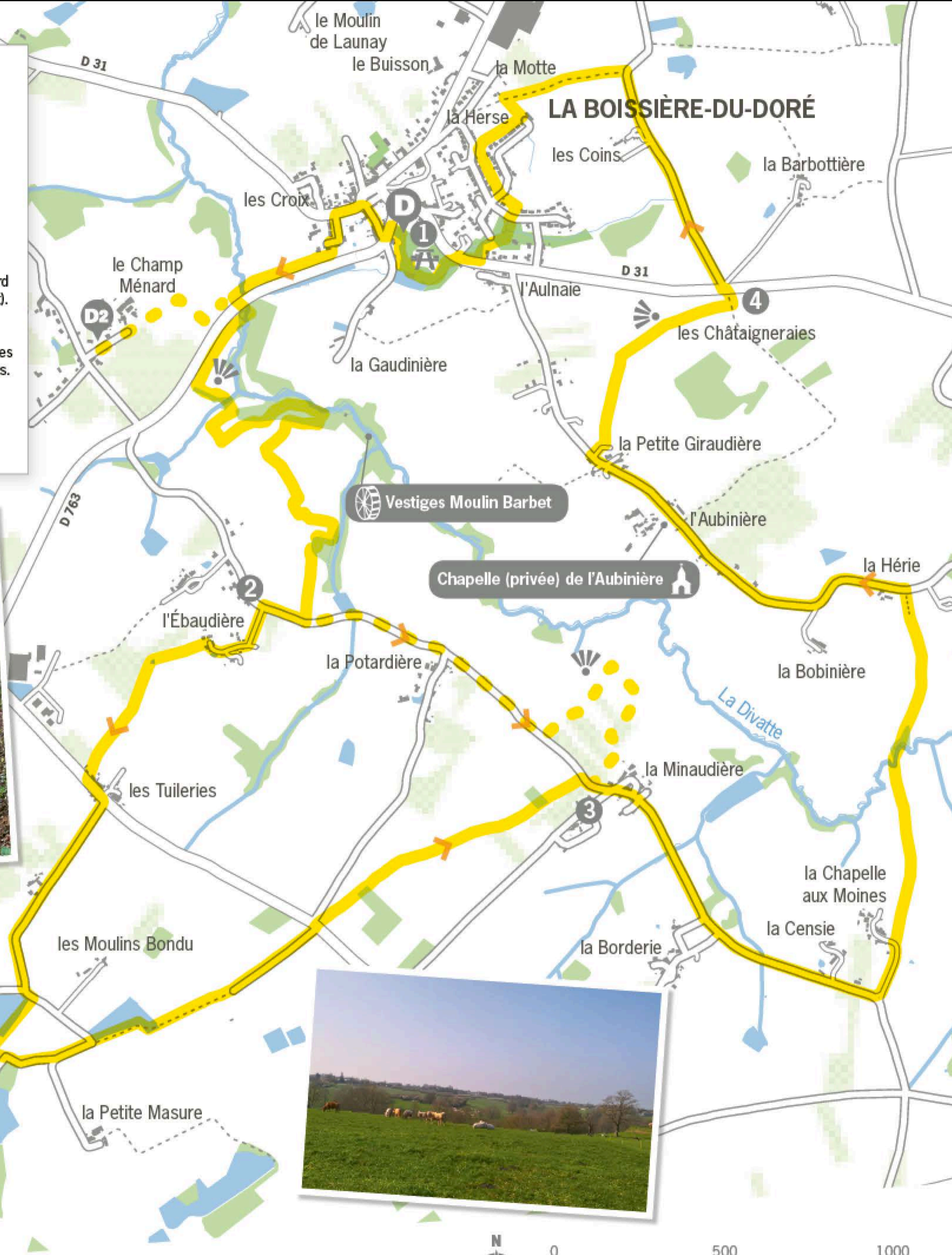
À La Boissière-du-Doré, le parc animalier est un lieu incontournable à visiter. Il est même possible d'y passer la nuit dans des lodges tout confort.
www.zoo-boissiere.com/

CIRCUIT DU MOULIN BARBET

*Bords de Divatte, chemins creux
et prairies pour une magnifique balade
au cœur de la nature*

LÉGENDE

- Départ
- Aire de pique-nique
- Moulin à eau
- Chapelle Église
- Panorama
- Départ possible depuis le village de Champ Ménéard à LA REMAUDIÈRE (parking réduit).
- Les bords de Divatte et certains chemins peuvent être impraticables en période de fortes précipitations. Soyez prudents lors de vos cheminements et traversées de route.
- Variante courte



- Routes
- Chemins
- Cours d'eau
- Marais
- Espaces boisés
- Vignes



CIRCUIT DU MOULIN BARBET

D 1 Du parking, tournez à gauche sur la route puis à droite la rue de la Châterie, à gauche rue du Saule Blanc et à gauche rue des Marronniers. Prenez le chemin des aras puis longez l'espace enherbé le long de la départementale puis tournez à gauche sous le tunnel. Suivez le chemin entre haie et clôtures. Franchissez la passerelle et remontez dans le coteau et poursuivez le cheminement entre la clôture et le champ. Tournez ensuite à gauche dans un sous-bois pour rejoindre les bords de Divatte. Longez la rivière sur quelques mètres et empruntez les escaliers pour remonter le talus. Prenez à droite pour longer la prairie et poursuivez votre cheminement en suivant le balisage qui vous fait longer les prairies en restant le long des haies. Tournez à gauche pour rejoindre un chemin en sous-bois et au bout, prenez les escaliers à droite pour longer un champ.

2 Sortez sur la route pour vous diriger en face vers l'Ébaudière (pour la variante courte, prenez la route à gauche). Poursuivez dans le village et au bout, prenez à gauche sur un chemin entre une haie et des vignes. Bifurquez à gauche, poursuivez dans le chemin ombragé. Dans le village, longez prudemment à gauche la départementale puis traversez ensuite (au niveau de la cheminée) pour rejoindre une petite route. Au bout de celle-ci, continuez à gauche, entrez dans un chemin à droite et ressortez à gauche au niveau de la passerelle pour cheminer sur une petite route et poursuivez en face dans un chemin bordé d'arbres. Poursuivez pendant environ 800 mètres dans un chemin.

3 Ressortez à droite sur la route, poursuivez pour traverser le village de la Minaudière. Poursuivez sur la route sur 1 Km environ et bifurquez à gauche en direction de la Chapelle aux Moines. Poursuivez tout droit dans un chemin de terre qui mène à la Divatte. Traversez la passerelle et longez la Divatte. Remontez dans un chemin creux. Dans le village de la Hérie, tournez à gauche sur la route. Poursuivez sur la route, suivez-la naturellement à droite et à la sortie du village de la Petite Giraudière, tournez à droite dans un chemin communal. À la patte d'oie, poursuivez à gauche. Empruntez un chemin entre haies et prairies, puis tournez à droite (chemin entre 2 champs) pour rejoindre une petite route.

4 Tournez à gauche pour traverser la départementale et filez en face vers les Coins. Poursuivez sur la route et prenez à gauche dans un chemin. Tournez à gauche entre 2 maisons, puis à droite dans le chemin des girafes. Tournez à gauche et cheminez entre les maisons. Allez jusqu'au ruisseau et prenez à droite pour rejoindre la route, la traverser et poursuivre en face sur le chemin. Tournez à droite et à la patte d'oie, bifurquez à gauche. Tournez à droite avant les barrières pour regagner la route, traversez-la au niveau de la petite placette. Prenez le chemin des oryx et suivez le sentier jusqu'au parking de départ.